

L'IDA EN ACTION

Gérer les risques naturels, réduire les risques liés au développement

La réduction de la vulnérabilité aux catastrophes fait partie intégrante de la lutte contre la pauvreté. Une catastrophe naturelle peut anéantir en quelques instants des années de progrès en matière de développement. Les populations pauvres sont en règle générale les plus touchées par les catastrophes naturelles et elles ont besoin de plus de temps pour s'en remettre parce qu'elles vivent typiquement sur les terres les plus fragiles, dans des structures dangereuses et qu'elles disposent de moindres ressources pour se protéger.

L'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale joue depuis longtemps un rôle majeur dans la reconstruction des pays ayant été victimes de catastrophes et un rôle de plus en plus prédominant dans la réduction des risques avant que les catastrophes ne se produisent. C'est également l'un des plus gros bailleurs de fonds pour la reconstruction et la reprise des activités après les sinistres. L'aide humanitaire déclarée par le Comité d'aide au développement de l'OCDE compense en moyenne moins de 10 % des avaries subies par un pays. Quand la Banque mondiale ne finance pas les plus importants travaux de reconstruction, les problèmes sont abordés uniquement au coup par coup, voire pas du tout.

Les opérations de la Banque mondiale, son aide technique et son activité de recherche ont contribué à établir des liens entre les risques de catastrophe naturelle, la réduction de la pauvreté et la croissance économique. De plus, elles ont permis de générer une demande d'investissements dans la réduction des risques. Dans son soutien aux activités de reprise après les sinistres, l'Association internationale de développement (IDA) a prouvé qu'elle avait la flexibilité, le leadership et l'expertise technique nécessaires pour s'appuyer sur des réformes politiques et impliquer les communautés locales dans la réussite des projets. L'IDA utilise son pouvoir fédérateur unique pour travailler avec des partenaires afin de sensibiliser les autorités à l'importance de l'intégration généralisée de la réduction des risques et pour mettre au point des outils en ce sens. L'IDA est également un acteur d'innovation majeur dans le domaine de la gestion des risques.

Quelques chiffres

- Environ 98 % de toutes les personnes touchées par des catastrophes naturelles à l'échelle mondiale (1991–2005) vivaient dans des pays en développement ; près de 10 % d'entre elles vivaient dans les pays les moins développés.
- Au cours des 12 dernières années (de 1996 à 2007), l'IDA a engagé approximativement 12 milliards de dollars dans les activités de reprise après sinistres et de prévention des catastrophes.
- Au cours de cette même période de 12 ans, 85 % des projets de l'IDA impliquant des catastrophes naturelles ont été classés comme satisfaisants ou hautement satisfaisants par le Groupe d'évaluation indépendante (IEG) de la Banque mondiale, faisant de ce domaine l'un des portefeuilles de l'IDA affichant le plus de succès.
- Dans les trois mois qui ont suivi le tsunami de 2004, l'IDA a offert des dons d'urgence en espèces à près de 100 000 familles du Sri Lanka.

CONTEXTE SECTORIEL

Les catastrophes naturelles ont des conséquences graves pour les pays pauvres.

L'impact des catastrophes naturelles, en termes de pertes de PIB et de décès, est plus lourd dans les pays à faible revenu et revenu intermédiaire que dans les pays à revenu élevé. Parmi tous les décès attribuables aux catastrophes naturelles enregistrés au cours de la période de 1991 à 2005, près de neuf décès sur dix sont survenus dans des pays en développement et près d'un quart de tous les décès ont été enregistré dans les pays les moins développés. Près de 98 % de toutes les personnes touchées à l'échelle mondiale vivaient dans des pays en développement et un dixième d'entre elles vivaient dans les pays les moins développés.

Les pays riches se classent avant les pays pauvres en termes de pertes économiques dues aux catastrophes naturelles, en raison d'une valeur des biens assurés plus élevée. Toutefois, lorsque les chiffres sont rapportés en proportion du PIB, les pays en développement se classent plus haut en termes d'impacts économiques. L'ouragan Andrew, qui a frappé les États de Floride et de Louisiane en 1992 et qui a coûté environ 40 milliards de dollars, n'a représenté que 0,3 % du PIB américain. En revanche, les pertes liées au tsunami aux Maldives en 2004 se sont élevées à 66 % du PIB de ce pays et l'ouragan Mitch a causé des pertes équivalentes à 41 % du PIB au Honduras.

Même quand l'impact national est relativement faible, l'impact local peut être catastrophique. Le tsunami de 2004 est estimé avoir réduit la croissance du PIB en Indonésie de seulement 0,1 à 0,4 %, mais la province de Aceh a souffert de la destruction de son capital national équivalent à 97 % de son PIB.

Sans un marché d'assurances efficace, les gouvernements se retrouvent face à des dommages qui excèdent leurs ressources budgétaires. Dans les pays à revenu faible, les catastrophes affectent plus sérieusement les populations pauvres, les privant de leurs maigres

ressources et scellant leur destin dans un cycle de pauvreté.

Au sein d'un même pays, les catastrophes ont aussi tendance à toucher différemment les divers groupes de la population. Plusieurs études ont souligné que les catastrophes ont des répercussions plus lourdes sur les populations vulnérables et qu'elles ont des conséquences irréversibles à long terme sur le capital humain dans les pays pauvres.

Cette situation sera exacerbée par le fait que les catastrophes naturelles devraient augmenter en fréquence et en gravité en raison du changement climatique, de l'accroissement de l'urbanisation et d'une dégradation constante de l'environnement. Les pays IDA à revenu faible sont affectés de manière disproportionnée par ces tendances, et les catastrophes représentent une menace accrue vis-à-vis des efforts de développement.

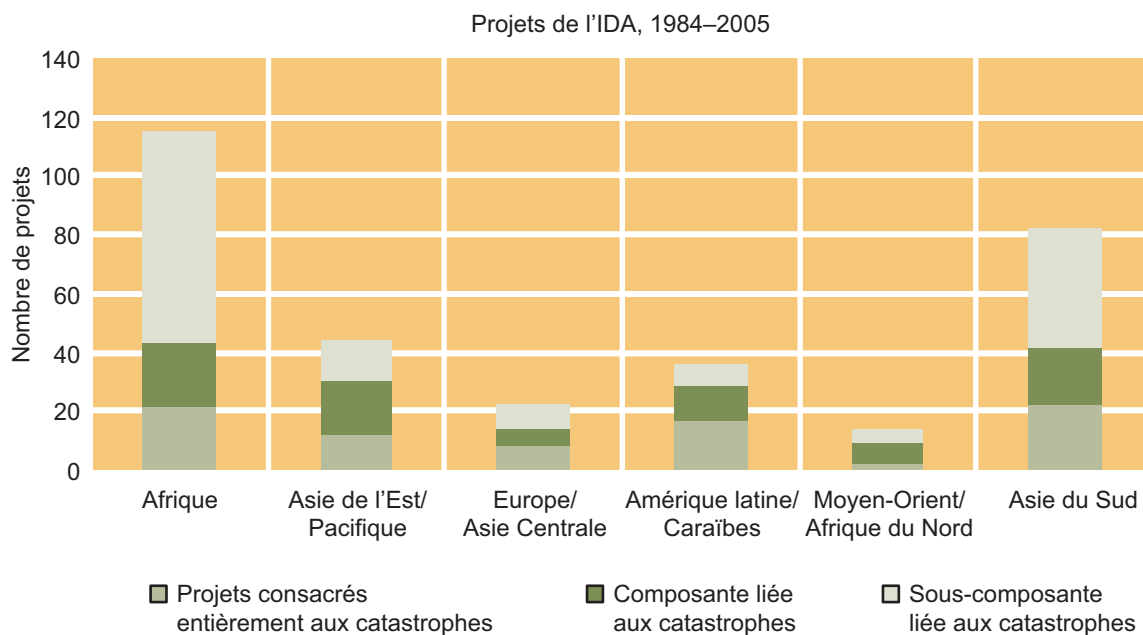
CONTRIBUTIONS DE L'IDA

Le soutien de la Banque mondiale dans la gestion des risques liés aux catastrophes s'est traduit par des financements majeurs pour la reprise des activités après les sinistres, des investissements dans la prévention et la réduction des impacts des catastrophes et un travail analytique pour améliorer la gestion des risques de catastrophes. Ces dernières années, les politiques et les investissements relatifs à la gestion des risques sont passés d'interventions après sinistre à l'adoption préventive de stratégies de réduction des risques.

Opérations. L'appui de l'IDA à la gestion des risques liés aux catastrophes a augmenté au fil des ans, tant en termes de volume qu'en pourcentage des prêts totaux. Dans cette tendance haussière, les prêts tendent néanmoins à être cycliques avec des pics récurrents.

Entre 1984 et 2005, 313 crédits et subventions de l'IDA ont été approuvés. Quarante-deux de ces projets ont été entièrement consacrés à la reconstruction après sinistre. En outre, 84 projets supplémentaires ont intégré au moins

Combien de projets de l'IDA concernent les catastrophes ?



une composante formelle allouée à l'activité liée aux catastrophes (reconstruction et prévention) ; le reste (147) a présenté des activités liées aux catastrophes sous forme de sous-composantes.

Le montant total des engagements en matière de crédits pour ces projets s'est élevé à 18,2 milliards de dollars (dont 10,2 milliards approuvés entre 1996 et 2005), ce qui représente la totalité des projets sans tenir compte du niveau de l'activité liée aux catastrophes. Le montant total engagé pour les seules activités liées aux catastrophes est d'approximativement 13 milliards de dollars.

De 2006 à juin 2008, 31 projets additionnels de l'IDA (1,4 milliards de dollars) comportant au moins une composante liée aux catastrophes ont été approuvés. Des projets ont notamment été approuvés pour le Djibouti, le Honduras, le Malawi, le Nicaragua, le Pakistan et le Viet Nam. Pour Haïti, l'IDA a approuvé une subvention qui permettra de financer la participation du pays au Mécanisme d'assurance contre les risques de catastrophe dans les Caraïbes (CCRIF) mis au point par la Banque mondiale pour aider les

pays en mettant à leur disposition des liquidités immédiates en cas de grande catastrophe naturelle.

Réaffectations. Les réaffectations des fonds existants pour les projets en faveur de la reconstruction à la suite d'une catastrophe ont représenté une part importante de l'aide d'urgence de l'IDA et ont démontré la capacité de l'IDA à répondre de manière rapide et flexible aux urgences.

En Zambie, par exemple, l'IDA a rapidement répondu au gouvernement qui réclamait une aide à la suite d'une sécheresse en reprogrammant des fonds d'opérations existantes non utilisés, ce qui a permis au gouvernement de conserver ses programmes de dépenses et de se consacrer à sa crise de balance des paiements.

Les réaffectations sont très appropriées quand la portée ou l'échelle du projet initial est réduite par la catastrophe et en particulier quand les fonds conservent leur affectation sectorielle. Par exemple, des fonds destinés initialement à une

amélioration des écoles peuvent être réaffectés à la reconstruction d'écoles si celles-ci sont détruites par un ouragan ou une éruption volcanique. Ce fut le cas dans le Projet d'enseignement de base du Honduras de 1995, le Projet d'enseignement de base du Nicaragua de 1995 et le Projet de développement de l'enseignement en Papouasie-Nouvelle-Guinée de 1993.

Dans d'autres cas, l'IDA a tiré parti de projets ayant des composantes en attente de déboursement et a officiellement réaffecté des fonds à des reconstructions d'urgence sans tenir compte du secteur initial du projet (cela s'est passé en Bolivie en 1998 et au Viet Nam en 1995).

Si les réaffectations existantes ne permettent pas une réponse suffisante, l'IDA s'est engagée, lors de sa plus récente reconstitution de ses ressources, à fournir des sommes supplémentaires aux pays touchés par d'importantes catastrophes naturelles.

Travail analytique. Le travail analytique devient un domaine de plus en plus important de l'aide de la Banque mondiale dans la gestion des risques de catastrophes. Les experts de la Banque effectuent l'analyse des risques et des impacts potentiels, évaluent la capacité institutionnelle de gestion des risques de catastrophes, partagent les leçons tirées des efforts de redressement et guident les emprunteurs sur la manière d'améliorer la gestion des risques.

Dans l'ensemble, la Banque mondiale a préparé 75 publications et documents relatifs à la gestion des risques depuis 1999. Parmi ces travaux, 31 ont été effectués sous les auspices de l'Équipe de gestion des risques (département de l'économie financière et de l'urbanisation), généralement en collaboration avec le personnel ayant une expérience spécifique du pays ou du secteur.

Inclusion dans les stratégies des pays. À l'origine, les catastrophes naturelles étaient considérées comme des chocs extérieurs qui ne pouvaient être prévus et de ce fait elles n'étaient pas intégrées dans les stratégies d'aide-pays (CAS)

de la Banque mondiale. Toutefois, l'analyse de la cartographie (voir encadré) a dissipé la plupart des incertitudes et l'imprévisibilité entourant les événements à risques. Cette analyse est employée pour sensibiliser le personnel de la Banque mondiale et ses clients dans les pays à risques élevés au besoin d'intégrer une réduction des risques de catastrophes dans leurs stratégies.

Les stratégies d'aide-pays sont de plus en plus nombreuses à se montrer réactives à la situation de risques de catastrophe des pays concernés. À titre d'exemple, les stratégies d'aide-pays d'un certain nombre de pays recevant du financement de la part de l'IDA (Bangladesh, Inde, Mozambique, Viet Nam et Sri Lanka) placent les catastrophes naturelles au rang de priorités en matière de développement tandis que bon nombre d'autres pays reconnaissent que les catastrophes naturelles constituent un

Cartographie des risques liés aux catastrophes naturelles

Une initiative mondiale a eu un impact particulier au niveau stratégique. Le rapport *Natural Disaster Risk Hotspots* (Zones à risques de catastrophes naturelles), publié en 2005, identifie les pays enclins à encourir des pertes humaines et économiques importantes résultant de six risques principaux : sécheresses, cyclones, tremblements de terre, inondations, volcans et glissements de terrain.

En déterminant la vulnérabilité face aux catastrophes à l'aide d'une unité de référence géospatiale commune dans tous les pays et en classant les pays en termes de potentiel de risque le plus élevé, l'étude influence les investissements relatifs à la réduction des risques et informe la Banque et les autres bailleurs sur la manière de mieux gérer les futurs crédits d'urgence.

Cette initiative de cartographie a reçu le *Good Practice Award 2006* (Prix décerné pour les bonnes pratiques 2006) du Groupe d'évaluation indépendante de la Banque mondiale (IEG) pour ses résultats influents, innovants et probants. L'évaluation du IEG recommande également à la Banque d'utiliser la cartographie pour la classification des niveaux de risques relatifs des pays et pour établir les priorités d'investissements, cibler les zones vulnérables et garantir que des mesures de réduction sont intégrées aux opérations.

risque en matière de croissance économique et de réduction de la pauvreté.

Le travail de l'IDA en matière de gestion des risques de catastrophes a généré de nombreux résultats positifs.

Au cours des 12 dernières années (1996-2007), 85 % des projets de l'IDA impliquant des catastrophes naturelles ont été classés comme satisfaisants ou hautement satisfaisants par le Groupe d'évaluation indépendante (IEG), faisant de ce domaine l'un des portefeuilles de la Banque mondiale affichant le plus de succès.

Restaurer les actifs physiques.

Les projets liés aux catastrophes ont porté leurs fruits dans la restauration des actifs physiques détruits ou endommagés par les catastrophes naturelles. Par exemple, l'appui de l'IDA pour le redressement à la suite des inondations dévastatrices au Yémen en 1989 a inclus la reconstruction des logements endommagés ainsi que la réhabilitation de 12 écoles et de 13 centres de soins et hôpitaux. Quand de graves inondations ont de nouveau frappé le Yémen en 1996, l'appui de l'IDA a profité à près de 124 000 personnes dans les trois gouvernorats les plus touchés par la catastrophe, par le biais de la restauration et de la réhabilitation des routes principales, des centres urbains et ruraux d'approvisionnement en eau, des systèmes d'irrigation, des chenaux, des digues et des travaux de protection contre les inondations.

Un an après le séisme de 2005 au Pakistan, plus de 25 % des maisons endommagées étaient en reconstruction, près de 528 000 personnes ayant signé un protocole d'entente pour reconstruire leur maison. Plus de 80 000 superviseurs et propriétaires de maisons ont été formés aux plans et aux méthodes de construction antisismique. Le soutien de l'IDA a également été essentiel à la croissance institutionnelle, en particulier par le biais de la mise en place de la *Earthquake Reconstruction and Rehabilitation Authority* (autorité de reconstruction et de réhabilitation après séisme).

Améliorer la préparation à l'urgence.

Les activités de protection soutenues par l'IDA dans le contexte d'urgence ont inclus la construction d'abris, le déplacement des victimes dans des zones plus sûres, l'aide à la construction auto-assistée de refuges temporaires et l'appui à la reconstruction de logements permanents à l'aide de technologies de construction résistant aux catastrophes. Le projet d'urgence mis en œuvre à la suite du tremblement de terre de Maharashtra en Inde a, par exemple, mis en avant des caractéristiques simples et résistantes aux tremblements de terre pour les constructions en dur qui n'étaient pas réalisées par des ingénieurs. Ces caractéristiques se basaient sur trois règles qui pouvaient être comprises, adoptées et appliquées par les villageois. Leur simplicité a rendu la diffusion possible et a profité à un plus grand nombre d'habitants que ce qui avait été initialement prévu.

Entre 1984 et 2003, 7 projets financés par l'IDA ont permis de construire plus de 500 abris contre les cyclones. Au Bangladesh, par exemple, les investissements dans ce type de mesures de préparation à l'urgence ont grandement réduit les pertes humaines dues aux cyclones. L'IDA, avec d'autres bailleurs de fonds, a appuyé la construction d'abris anticyclones sur plusieurs dizaines d'années. En 1970, 300 000 personnes sont mortes dans un cyclone. En 1991, un cyclone a provoqué la mort de près de 140 000 personnes (90 % des victimes étaient des femmes et des enfants). En 1997, deux cyclones ont tué environ 200 personnes, et une grave inondation suite aux tempêtes de 1998 a emporté environ 800 personnes, ce qui indique une réduction significative par rapport aux années précédentes.

À la Grenade, l'IDA a appuyé l'installation de refuges et mis en place un projet d'enseignement incluant la reconstruction d'écoles dont les structures ont été capables de résister au vent quand, en septembre 2004, l'île fut frappée par l'ouragan Ivan. L'évaluation des dommages a révélé que les refuges installés fonctionnaient efficacement, et les deux écoles installées par le programme d'enseignement appuyé par l'IDA ont

non seulement survécu sans dommages importants mais ont également été utilisées comme abris.

Mettre l'accent sur les impacts sociaux des catastrophes.

Les projets relatifs aux catastrophes ont de plus en plus tendance à mettre l'accent sur les impacts sociaux des catastrophes et à cibler les pauvres. Le soutien de longue date de l'IDA au Fonds de réduction de la pauvreté au Pakistan (PPAF) lui a permis de répondre immédiatement au tremblement de terre d'octobre 2005. Grâce à son réseau, le PPAF a pu apporter aux populations les plus vulnérables vivant dans les régions éloignées du pays une aide et un soutien ultérieur pour la reconstruction. Le PPAF est impliqué dans près de 20 % des 600 000 maisons reconstruites.

Au nord de la Chine, un projet de reconstruction après un tremblement de terre (1993) a donné aux populations touchées une chance de prendre part à la reconstruction et à la maintenance tout en fournissant des sources de revenus bien nécessaires. La préparation du projet comportait des programmes de génération de revenus créés pour aider les familles à rembourser les prêts reçus pour la reconstruction. Les agriculteurs pauvres qui n'avaient pas l'argent pour réparer ou reconstruire leur maison ont particulièrement bénéficié de ce projet. L'activité économique locale a non seulement été restaurée aux niveaux antérieurs au tremblement de terre mais elle a même enregistré une croissance depuis l'achèvement du projet.

Le contexte post-catastrophe peut quelquefois être l'occasion de faire avancer des problèmes qui ne bougeraient pas en « temps normal ». Un bon exemple est l'égalité des sexes : les projets de redressement soutenus par l'IDA ont permis de promouvoir l'inclusion et l'égalité des femmes. Dans de nombreux pays en développement, par exemple, les femmes ne sont pas autorisées à être propriétaires de terrains ou de maisons. Au Tonga, à la suite d'une catastrophe en 2002, toute femme dont la maison n'avait pas été endommagée par le cyclone devait donner sa maison à un homme apparenté qui, lui, avait perdu la sienne.

Les projets financés par l'IDA ont permis d'élever le statut des femmes dans la société en fournissant des titres de propriété foncière au nom des hommes comme des femmes. Une telle situation a eu lieu à Maharastra où, pour la première fois, même les veuves ont reçu des maisons à leur propre nom ainsi que des paiements, effectués à titre gracieux, pour compenser la perte de membres de famille disparus. La même approche a été prise dans le projet de reconstruction d'urgence après le tremblement de terre de Gujarat en janvier 2001.

Les projets couronnés de succès comportaient quelques ingrédients clés : la flexibilité, l'innovation, le partenariat et la participation communautaire.

Flexibilité. Au lendemain de l'ouragan Mitch, l'IDA a offert au Honduras un soutien urgent nécessaire. Dans ce cas particulier, la première réponse de l'IDA a été un soutien à la balance des paiements par le biais d'un crédit de redressement d'urgence un soutien à la balance des paiements par le biais d'un crédit de redressement d'urgence. Cet appui a été complété par la réaffectation de sept projets existants et la redirection d'un fonds social pour faciliter le redressement et la reconstruction.

Le Fonds social du Honduras (FHIS) a développé ses opérations de manière drastique après le passage de l'ouragan Mitch en 1998. Pendant les deux années qui ont suivi la catastrophe (l'un des ouragans les plus forts et les plus meurtriers de l'hémisphère occidental), les projets ont augmenté de manière significative comparativement aux 8 premières années d'existence du fonds. Quelque 6 400 projets (137 millions de dollars) ont été approuvés pendant ces deux premières années (de novembre 1998 à octobre 2000), comparativement aux 10 000 projets (125 millions de dollars) réalisés pendant les huit premières années d'existence du fonds social (1990-1998).

L'IDA a soutenu le rôle du FHIS dans les efforts de reconstruction en augmentant les déboursements du deuxième crédit émettant le fonds (45 millions

Trois mois après le tsunami

L'IDA a également prouvé sa flexibilité en fournissant une assistance anticipée aux moyens de subsistance immédiatement après le tsunami de décembre 2004. Au Sri Lanka, l'appui de l'IDA a consisté, dans les trois mois suivant cet événement dévastateur, en l'octroi de dons en espèces pour les foyers touchés afin de les aider à restaurer leurs moyens de subsistance et de reconstruire leur maison.

Près de 100 000 familles ont bénéficié de ces dons en espèces qui ont atténué les souffrances immédiates, restauré les moyens de subsistance et permis aux économies locales de redémarrer. Les dons en espèces pour la subsistance ont aidé les personnes touchées à reprendre rapidement leurs activités et ont également permis aux enfants de retourner à l'école en donnant aux familles les moyens de remplacer les fournitures et les uniformes scolaires perdus dans le tsunami.

Plus de 80 % des personnes les plus touchées (les travailleurs indépendants et les employés occasionnels) ont retrouvé du travail dans les 18 mois qui ont suivi le tsunami.

de dollars) et en octroyant 22,5 millions de dollars de crédit d'urgence supplémentaire en 1999. Un projet de suivi est aujourd'hui en place pour réduire la vulnérabilité des populations, par le biais du renforcement des institutions municipales chargées de la réduction des risques de catastrophes.

Innovation. Le projet de reconstruction financé par l'IDA (1993) suite au tremblement de terre en Chine du Nord a intégré des questions liées au patrimoine culturel dans sa réponse au tremblement de terre de Lijiang, en Chine. Les hauts immeubles de logements ont été rasés et des maisons individuelles traditionnelles reconstruites. Ceci a permis à Lijiang d'obtenir la désignation de l'UNESCO de site du patrimoine mondial, ce qui a augmenté l'attraction de la ville pour les touristes, créant ainsi des emplois supplémentaires.

La Banque mondiale emploie aussi son expertise et son pouvoir fédérateur pour explorer des mécanismes innovants de financement contre les

risques pour ses clients. Des régimes d'assurance contre les catastrophes nationales ont été mis en place dans les pays en développement clients de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) dont les revenus sont plus élevés, comme la Turquie et la Roumanie et, plus récemment, dans les Caraïbes (voir encadré).

Partenariats et coordination. La Banque mondiale joue souvent, avec les Nations Unies et d'autres institutions financières internationales, un rôle de chef de file dans la réalisation de bilans de dommages suite aux catastrophes. Elle fait également preuve de leadership pour fournir des directives stratégiques et de coordination essentielles aux programmes de redressement.

Grouper les risques, économiser

Le *Caribbean Catastrophe Risk Insurance Facility* (Mécanisme d'assurance contre les risques de catastrophes, ou CCRIF) est le tout premier dispositif régional d'assurance contre les catastrophes. Les chefs de gouvernement au sein de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) ont demandé à la Banque mondiale de l'aide pour créer ce mécanisme à la suite de l'ouragan dévastateur Ivan en 2004.

Les États des Caraïbes sont très vulnérables aux catastrophes naturelles et n'ont à leur disposition que des choix limités pour y faire face. Cette demande représente le passage important d'une stratégie de réponse aux catastrophes à celle d'une réduction préalable des risques de catastrophes. Cela permettra aux gouvernements participants de la région d'avoir immédiatement accès à des liquidités s'ils sont touchés par un ouragan ou un tremblement de terre. (En moyenne, un ouragan majeur touche un pays de la CARICOM tous les 2 ans.) Regrouper les risques permettra aux 18 pays participants d'économiser environ 40 % sur le paiement de leurs primes individuelles.

Lors d'une conférence de bailleurs de fonds organisée par la Banque mondiale pour le CCRIF en février 2007, des annonces de contribution ont été reçues de la part des Bermudes, du Canada, de la France, du Royaume-Uni, de la Banque de développement des Caraïbes et de la Banque mondiale. Le CCRIF servira également de programme pilote qui pourrait s'étendre à d'autres petits États tels que les îles du Pacifique.

Les documents de projet montrent que le développement, conjointement avec d'autres bailleurs de fonds, d'une stratégie pour redresser un pays après une catastrophe a souvent été couronné de succès dans les pays clients de l'IDA. Cela a été le cas au Bangladesh (1999), à Gujarat en Inde (2002), au Honduras (1999), au Mozambique (2000), au Nicaragua (1999) et au Soudan (1989).

Le Soudan constitue un exemple de meilleure pratique. Pour le programme de reconstruction d'urgence suite à l'inondation du Soudan en 1989, l'IDA et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont réalisé un bilan conjoint des dommages et des besoins. À la suite de ce bilan, la mission a produit un document qui a alors été présenté lors d'une conférence des bailleurs de fonds à Paris. Des négociations ont permis de garantir que les intérêts des bailleurs de fonds seraient protégés mais qu'il n'existerait pas de chevauchements inutiles de couverture. Grâce à la flexibilité de composition de la contribution de l'IDA, d'autres bailleurs ont pu plus facilement adapter leurs programmes. L'IDA a alors financé la balance afin de réaliser un programme de reconstruction exhaustif.

Au Sri Lanka, après le tsunami de 2004, l'IDA a joué un rôle important en rendant les autres bailleurs actifs dans le secteur du logement, pour s'aligner sur le même modèle de reconstruction des logements propriétaires dans la région dont ils étaient responsables.

Participation communautaire. Les avantages de la participation communautaire ont été démontrés dans un projet de réhabilitation suite à une inondation en Argentine en 1993. Les bénéficiaires ont été impliqués dans toutes les étapes du projet, et leur interaction avec les autorités locales a résulté en une disponibilité opportune des matériaux de construction ainsi que dans l'intégration des coutumes locales au niveau de l'architecture des nouvelles maisons. Le personnel a observé que ceci avait créé une appropriation parmi les bénéficiaires et augmenté l'entretien des nouvelles maisons.

À Aceh, à la suite du tsunami, l'IDA a profité du programme existant de développement du Kecamatan (KDP), un projet communautaire repère couvrant pratiquement la moitié des villages d'Indonésie, pour mettre en place un programme communautaire pour la reconstruction des logements. De la même manière, le programme de logements dirigé par les propriétaires dans le Sri Lanka post-tsunami s'est fondé sur les principes de globalité, d'équité, de transparence, de participation des bénéficiaires et de l'application de la subsidiarité.

PERSPECTIVES

Dans le passé, les pays clients ont beaucoup valorisé le rôle de l'IDA dans la fourniture d'une assistance d'urgence, et la Banque augmente globalement ses efforts pour améliorer sa capacité de réponse à de futures urgences.

Les politiques et procédures de la Banque mondiale visant à répondre rapidement aux urgences et aux crises ont été revues en 2007 au vu de l'évolution du rôle de cette dernière et de la croissance de la demande de réponses rapides et efficaces face à l'urgence. Parmi les révisions proposées figurent :

- des autorisations de durée limitée et des approbations centralisées pour les opérations d'urgence ;
- davantage d'attention portée à la réintégration sociale et économique des groupes vulnérables ;
- une plus grande flexibilité pour une meilleure coopération ;
- une meilleure compréhension du rôle de la Banque mondiale dans la réponse internationale intégrée aux urgences ; et
- une approche plus stratégique en matière de réduction des risques de catastrophe.

La politique de la Banque mondiale met l'accent sur le fait que la réduction des risques devrait faire partie intégrante des stratégies d'aide-pays et des documents de stratégie de réduction de la pauvreté.

Le Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement (GFDRR), un mécanisme mondial pour soutenir les pays clients de l'IDA

En janvier 2005, 168 gouvernements ont adopté le Cadre d'action de Hyogo (HFA) lors de la conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des catastrophes qui a eu lieu à Kobe au Japon. Le cadre d'action de Hyogo a fourni un plan d'action pour réduire sensiblement les pertes liées aux catastrophes d'ici 2015.

En juin 2006, le Conseil d'administration de la Banque mondiale a donné son aval à la création du Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement (GFDRR). Ce partenariat à long terme qui s'inscrit dans le cadre de la Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UN/ISDR) réduira les pertes causées par les catastrophes en intégrant la réduction des risques dans les stratégies de développement. Ce mécanisme dispose d'un engagement de 5 millions de dollars par année provenant du mécanisme d'octroi de dons pour le développement de la Banque mondiale et une enveloppe additionnelle de 70 millions de dollars provenant de divers donateurs. Le GFDRR aide 54 pays (dont 28 pays qui reçoivent de l'aide de l'IDA et cinq pays qui empruntent tant auprès de l'IDA que de la BIRD) à identifier les risques de catastrophe, à développer des stratégies d'atténuation des risques et de financement des risques, à renforcer leurs capacités d'adaptation au changement climatique, à mettre en place des systèmes institutionnels et juridiques de réduction des risques et à renforcer la coopération régionale en matière d'avertissement précoce, de partage de connaissances et de préparation à l'urgence. Les subventions du GFDRR fournissent également un soutien financier additionnel pour la reconstruction. Elles sont accordées aux gouvernements qui s'engagent à prévenir les catastrophes.

Des efforts de création de capacités sont également en cours parallèlement aux changements de politiques. Les équipes de la Banque mondiale sont formées à utiliser des outils et méthodes pour évaluer les risques de catastrophe, les dommages, les pertes économiques et les besoins financiers pour la reprise et la reconstruction. Une équipe de réaction rapide et un registre de personnel « d'astreinte » sont également en cours d'élaboration pour développer la capacité dans les États fragiles.

Ces changements renforceront encore la capacité de l'IDA à fournir une assistance rapide, flexible et stratégique aux pays clients ayant besoin d'une aide d'urgence pour la reconstruction et le redressement.

Dans le même temps, les membres de la communauté internationale reconnaissent de plus en plus que la réduction des risques de catastrophes n'est pas simplement une question d'aide humanitaire mais un défi majeur pour le développement.

L'action des hommes (ou l'inaction) crée une vulnérabilité aux risques, transformant les événements risqués en catastrophes quand ils interagissent avec des systèmes à faible capacité.

La Banque mondiale est prête à traiter la prévention des catastrophes comme une question essentielle du développement, et son travail avec ses partenaires pour documenter en détail les liens existant entre les catastrophes et la pauvreté a été crucial pour donner l'élan à des investissements plus nombreux dans la réduction des impacts potentiels avant que les catastrophes ne surviennent.

L'IDA bénéficie d'un positionnement unique pour appuyer un redressement efficace et pour faire de la réduction des risques de catastrophes une partie intégrante du développement.

Cela peut conduire au développement de stratégies exhaustives de gestion des risques pour ses pays clients en raison de son pouvoir fédérateur inégalé. L'IDA peut coordonner et rassembler, dans divers domaines d'expertise, des experts mondiaux particulièrement utiles à la préparation de la phase initiale d'un programme de gestion des risques de catastrophes. Elle travaille en étroite collaboration avec les gouvernements des pays membres dans le but d'améliorer la gestion des risques. Elle peut permettre de garantir que les mécanismes de financement des risques fassent partie d'une stratégie globale de gestion

des risques du pays qui comprennent également des stratégies efficaces de réduction des risques. Elle peut potentiellement réaliser l'effort de coordination mondiale nécessaire pour résoudre les questions de risques moraux.

En résumé, l'IDA peut rassembler toutes les parties prenantes concernées dans la promotion de la réduction des risques et la réalisation d'efforts de développement réellement durables. Les ressources de l'IDA sont essentielles pour que cela se produise.

Lors des plus récentes négociations pour la reconstitution des ressources de l'IDA (IDA15), l'accent a été mis sur le déploiement à plus grande échelle de la préparation aux catastrophes. L'IDA offre ainsi d'importantes mesures incitatives à ses pays clients pour qu'ils travaillent à réduire la pauvreté et à protéger les progrès réalisés en matière de développement en réduisant les risques liés aux catastrophes.

Juillet 2008

<http://www.banquemonnaie.org/ida>